

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RECLAMES 3 ^e page (— d° —)	2 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —)	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Un journaliste indigne. — Les meurs autonomistes en Alsace. — Les excitations de la presse fasciste.

L'affaire de M. Harold Horan ne peut pas devenir une affaire internationale.

Elle est et doit rester une affaire personnelle qui sera réglée par des sanctions administratives pour les fonctionnaires compromis et par des sanctions professionnelles pour les journalistes... Les individus qui en sont les héros n'engagent qu'eux-mêmes. Et c'est assez.

En se procurant dans des conditions particulièrement délicates un document diplomatique qu'il savait confidentiel ; en le publiant dans la *New-York American*, M. Harold Horan, journaliste accrédité en France, n'ignorait pas qu'il commettait à l'égard de notre pays une grave incorrection.

Il n'eût pas dû être surpris qu'on le priât poliment de repasser la frontière !...

Que ses confrères, mal renseignés, se soient d'abord efforcés de le disculper, c'est très naturel. Il a suffi de les mettre au courant des faits pour transformer leur attitude. Si bien qu'après avoir commencé par défendre M. Harold Horan, l'Association de la presse anglo-américaine l'a chassé et expulsé de son sein tout comme le gouvernement français l'a chassé de notre pays.

De sorte qu'à cet égard tout serait réglé si certains journaux anglais et allemands n'en profitaient pour déclarer que la France a renié en cette affaire le principe de la liberté de la presse.

Ces journaux établissent là une confusion contre quoi tous les journalistes ont le devoir de protester. Celui qui a violé les règles de probité et d'honneur professionnels, c'est M. Harold Horan lui-même.

La liberté de la presse est une chose et ce qu'il a fait en est une autre. Il n'y a entre les deux aucun rapport : heureusement pour la presse.

User de corruption pour se procurer un document, c'est déjà un procédé qui n'est admis ni toléré par aucun professionnel ayant quelque respect de son métier. Mais dénoncer ensuite à la police les noms de ses informateurs, c'est une malpropreté digne de tous les mépris...

Quand nos confrères étrangers seront renseignés exactement, ils penseront, comme l'association de la presse anglo-américaine de Paris, qu'un expulsant M. Harold Horan le gouvernement français l'a traité avec beaucoup d'indulgence et ils se féliciteront que notre profession soit débarrassée d'un individu qui n'était pas digne de l'exercer.

Ils vont bien les autonomistes en Alsace !

A la faveur de la campagne électorale menée en vue des élections cantonales, ils ont provoqué une agitation et des violences qui ont failli tourner au tragique...

Au cours d'une réunion organisée à Colmar par M. Rossé, autonomiste forcené, M. Grumbach, député socialiste, avait demandé la parole. M. Grumbach est un des plus courageux défenseurs de la cause française en Alsace. A ce titre, il est en horreur aux amis et partisans du parti qui dirige le doux abbé Haegy.

A peine M. Grumbach avait-il demandé à parler que des jeunes gens appartenant aux cercles catholiques de Wettolsheim et de Wiltenheim se jetèrent sur lui. Il fut saisi à la gorge et il allait mourir étranglé quand quelques amis réussirent à grand peine à l'arracher à ses agresseurs.

En même temps d'autres autonomistes des mêmes groupes assaillirent M. Kapler, rédacteur au journal la *France de l'Est*. Ce journal est pourtant catholique, mais les séides de l'abbé Haegy ne lui pardonnent pas d'être dévoué à la France. Aussi notre malheureux confrère fut-il aux trois-quarts assommé à coups de barreaux de chaise...

Il y a paraît-il d'autres blessés parmi lesquels des mutilés de guerre qui avaient cru qu'on pouvait se risquer chez les autonomistes sans s'exposer à la mort...

Ces faits révèlent parmi les élèves

de l'abbé Haegy et les lecteurs de la presse autonomiste une acuité de haine vraiment inquiétante.

Se préoccupe-t-on de la contre-propagande à faire pour détruire l'effet des campagnes de mensonge et de calomnie ?

Il y a en Italie un violent mécontentement provoqué par ce que nos voisins appellent le « renouveau d'entente cordiale » franco-britannique.

A cet égard, un article des plus typiques a paru tout récemment dans *Il Resto del Carlino* dont voici un extrait remarquable :

« L'opinion publique italienne croit de façon générale que la France, en se basant sur le peu d'intérêts communs qu'elle a avec nous (l'« Anschluss », par exemple), se juge libre d'agir sans courir le risque de perdre définitivement notre amitié... L'opinion publique italienne ne se trompe pas, parce qu'il est évident qu'en France on estime que l'Italie ne pourra trouver des aides, des amis et des appuis qu'en frappant à la porte de Paris. En d'autres termes, la primauté continentale française ne veut pas admettre, même si de nombreux faits démontrent le contraire, que l'Italie a une vaste possibilité de manœuvres dans l'Europe de demain, c'est-à-dire dans cette Europe qui verra l'épilogue de l'histoire qui mûrit aujourd'hui. L'opinion publique italienne sait toutes ces choses et ne se trompe pas. C'est pourquoi les constructions de chemins de fer stratégiques dans l'Afrique du nord, les travaux militaires dans les ports tunisiens, les essais de batteries et de champs d'aviation qui se développent en Corse, les manœuvres près de la frontière du Sud-Est, le compromis naval avec l'Angleterre n'éveillent pas de surprise en Italie, et ce fait devrait être instructif pour la France comme indice d'un état d'âme préparé à ne pas subir de désillusions. La France s'arme contre nous en attendant le problème classique de sa sécurité du Rhin à la Méditerranée et jusqu'au centre de l'Afrique ; nous ne pouvons qu'en prendre acte sans excès alarmiste, mais avec une froide sérénité. »

Il y a là une menace directe et que notre confrère essaye vainement de justifier en se disant menacé lui-même. Il fait croire à ses compatriotes que « la France arme contre l'Italie ». Et ceux-ci le croient !... C'est une bien vilaine besogne que fait la presse fasciste !

E. L.

PETITS MOTS D'ECRITS

La Panthère, la Dame et le Magistrat

On sait qu'une charmante dame, habitant l'Isle-Adam, était — et demeure — propriétaire d'une superbe panthère plus ou moins apprivoisée. Chacun a ses petites manies. Il y a un certain nombre de vieilles filles qui logent chez elles des chats et des perroquets. Il y a des sociétés qui préfèrent les hiboux et les serpents. Tous les goûts sont dans la nature.

Le maire de l'Isle-Adam, cependant, a estimé que l'intrusion de Bagheera parmi ses administrés était moins que souhaitable et de nature à provoquer quelque perturbation. Mais la dame a répliqué que sa panthère était fort bien élevée et douce comme l'agneau qui donne sa toison. Il en est résulté un arrêté municipal comportant l'expulsion de l'animal.

Cette controverse entre la panthère, la dame et le magistrat a vivement intéressé le public. Pour les philosophes, la chose paraît sans importance. Une bête dite féroce se trouve aussi bien à son aise dans la jungle sociale, où pullulent tant d'animaux répugnants, que dans sa jungle natale. Elle n'est nullement déplaçée. Pour certains êtres craintifs, la présence de cette tendre créature offre bien des dangers. Pourquoi, pendant qu'on y est, et au gré de ses caprices, ne pas hospitaliser un boa constricteur, ou un rhinocéros, ou encore, pour peu qu'on soit enclin à l'entomologie, toute une famille de scorpions ?

Le problème est compliqué. Ce qui est certain, c'est qu'une innocente bête, arrachée à ses occupations, doit, quoique pourvue d'ongles et de canines redoutables, être définitivement condamnée à la malaisance des bipèdes. Je m'étonne que la Société Protectrice des Animaux n'ait pas encore dit son mot là-dessus.

Ce qui est tout aussi certain, c'est que la collectivité s'arroge le droit de jeter dans des cages tous les animaux possibles, y compris les plus répugnants, et de les offrir à la curiosité des badauds. Pourquoi un simple particulier n'aurait-il pas le pouvoir d'en faire autant, si ça l'amuse ?

Mais, d'autre part... Un peintre vient justement de communiquer à la presse un tout petit renseignement, à savoir qu'il détient, dans son home, deux lions, cinq chacals, deux renards et une

Informations

Election législative

Scrutin de ballottage. 2^e circonscription de St-Denis. Ont obtenu : MM. Clamamus, député sortant, maire de Bobigny, communiste, 12.724 voix, élu; Louis Renault, conseiller général de la Seine, républicain radical, 11.876.

Pour le retour à la terre

M. Queuille, ministre de l'Agriculture, va déposer à la rentrée des Chambres un projet de loi tendant à favoriser, par des facilités spéciales de crédit, le retour à la terre des tuberculeux et pré-tuberculeux sortant des sanatoria et préventoria, des pensionnés militaires gazés ou tuberculeux, des anciens combattants.

M. Queuille a pensé qu'il y aurait intérêt au point de vue social et démocratique à faciliter l'installation de la campagne de ces victimes de la ville ou de la guerre, et d'en faire, avec leur famille, dans le milieu qui convient le mieux à leur état de santé, des auxiliaires de la production agricole.

Notre pénétration au Maroc

Le 11 octobre, le colonel commandant le territoire de Midelt a inauguré un tronçon de la ligne de chemin de fer à voie étroite, Tandafelt-Ksabi. L'événement revêt une certaine importance, car elle porte à 25 kilomètres de Midelt la voie étroite de Gercuif à Missour, destinée à jouer un rôle considérable dans la pénétration de l'extrême Sud marocain.

Les Alliés et le Reich

On ne possède encore aucune indication certaine sur les ouvertures auxquelles le gouvernement allemand va sans doute procéder dès le prochain retour à Paris de l'ambassadeur von Hoersch, en vue d'amorcer les négociations pour l'évacuation de la Rhénanie. Aucun expert n'étant encore désigné, ni d'un côté ni de l'autre, il est probable que les gouvernements français et allemand commenceront par se mettre d'accord sur la désignation des membres des deux commissions prévues à Genève pour s'occuper de la mobilisation éventuelle des réparations et de la constatation de la sécurité.

L'ex-Kaiser écrivait en 1907

Le *Berliner Tageblatt* donne le compte rendu d'une lettre inédite de l'ex-empereur Guillaume II au prince Bulow et datée du 31 décembre 1907. Dans cette lettre, le souverain examinait la situation existant à l'époque entre la France et l'Allemagne et les relations des deux pays vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Il écrivait notamment :

« Si vous étudiez l'éventualité d'une guerre, mon cher Bulow, étant donné les attaques de la France sur la question du Maroc, vous ne devez pas manquer de faire naître l'attention de nos alliés en les invitant à venir à notre secours en cas de besoin. Leur existence serait en danger. Car ne l'oubliez pas, une telle guerre entre la France et l'Allemagne deviendrait rapidement une guerre européenne. »

En Prusse orientale

La *Weltbühne* publie un article de fond sur le renouvellement du mouvement séparatiste en Prusse Orientale qui, dirigé par l'ancien président de la province, M. von Batocki, le général Below et l'ancien président Winnig, préconisait dès 1919 la proclamation à Dantzig d'une République autonome germano-orientale, englobant les Etats baltes. En présence du marasme économique qui sévit actuellement en Prusse Orientale, les gros propriétaires fonciers représentés par M. von Batocki, envisageraient les possibilités d'une nouvelle orientation politique qui ferait entrer la Prusse Orientale dans le système économique polono-balte.

mangouste. Merci pour la mangouste. Ce peintre-là doit être sûrement un fauve. De plus, un loup quelque peu cler, appartenant au barreau a démontré savamment que l'arrêté du maire était illégal, et que la contravention n'existe pas.

Moi, je veux bien ! Il faudra, toutefois, faire savoir la chose aux propriétaires qui n'admettent pas les chiens dans leurs locaux. Il y en a même qui refusent l'accès de leurs appartements aux petits des hommes, sachant que ces fragiles animaux font beaucoup trop de bruit et de dégâts.

Comment résoudre la question ? Je ne vois pas d'inconvénient à ce que certains de mes semblables facultif abritent chez eux toutes sortes de bêtes, depuis le crapaud jusqu'au crocodile. Nous vivons dans un pays où la liberté individuelle n'est pas un vain mot. Mais y mets, cependant, une toute petite condition. C'est que tous ces animaux, issus des jungles ou des déserts, plus ou moins pourvus de griffes acérées, de dents meurtrières, de cornes, de dards ou de venin, soient préalablement empaillés. (De Paris-Soir).

Victor Méaul.

Dans le cabinet britannique

Le *Sunday-Times* annonçant la démission de lord Birkenhead, dit que la correspondance échangée à ce sujet entre le secrétaire pour l'Inde et le premier ministre sera publiée sous peu. Il apparaît que lord Birkenhead, à qui on prêtait récemment l'intention de démissionner pour poursuivre une carrière commerciale dans la cité, a eu de nouvelles consultations avec M. Baldwin. Ce dernier, ne voulant pas contrarier les projets de son ministre, s'est résigné à perdre sa collaboration. En conséquence, le secrétariat pour l'Inde deviendra vacant dans quelques jours.

En Autriche

Dans un discours prononcé dans une réunion de parti, Mgr Seipel, chancelier fédéral, a exprimé sa certitude que la paix intérieure se réalisera en Autriche, soit avec la collaboration du Parlement, soit par d'autres moyens. La plupart des journaux pensent que, par ces autres moyens, le chancelier entend une explication directe avec les corporations et syndicats intéressés.

Mort d'une ex-impératrice

L'impératrice Maria de Russie, mère du tsar Nicolas II, est décédée à Copenhague. Elle était âgée de 79 ans.

Candidat enlevé

M. Gitlow, candidat communiste à la vice-présidence de la République des Etats-Unis, vient de disparaître mystérieusement. On croit que M. Gitlow a été enlevé par le Ku-Klux-Klan.

EN PEU DE MOTS...

— La Cour d'assises de la Seine a condamné à mort la nommée Junka Kurés qui étrangla une fillette.

— On annonce que la Bolivie a adhéré au pacte de renouveau à la guerre.

— La catastrophe de chemin de fer de Glasgow a occasionné la mort de 21 voyageurs. Il y a 40 blessés.

— Au Congrès d'éloquence de Washington, le premier prix a été remporté par le Français, René Ponthieu.

— Une jeune sténographe américaine, âgée de 18 ans, vient de nager durant 61 heures sans arrêt. Elle a battu le record de durée de 58 minutes.

— Au hameau de Matholin, près de Moissac, un propriétaire nommé Gassuel a tué sa femme à coups de couteau.

NOS ÉCHOS

Si c'était vrai...

Comédien fastueux, il traite volontiers, non sans quelque ostentation de munificence, ses camarades. Il a table ouverte dans un restaurant où sa prestance tout à acquis auprès du personnel un prestige qu'on peut considérer excessif ; mais il en profite pour essayer d'épater chacun.

Récemment, comme on parlait théâtre — de quoi aurait-on parlé ? — il débina nos vedettes les plus illustres et les moins contestées. Chacun, naturellement, d'approuver.

Puis, insensiblement, il en vint à parler de soi-même et négligemment laissa tomber ces mots magnifiques :

— Moi qui ai du talent... Par malheur, il y avait dans la salle deux critiques qu'il ne connaissait pas — et pour cause... Ils avaient entendu la réflexion. L'un d'eux dit à mi-voix :

— Si c'était vrai, ça se saurait ! Notre Delobelle entendit et cela jeta un froid.

Inspecteurs non qualifiés.

Y aurait-il un retour vers les bonnes mœurs ? vers la pudeur ? vers les convenances ? Sur certaines plages, cet été, des agents de l'autorité municipale se promenaient, chargés de veiller à la tenue des baigneurs. On les voyait venir de loin d'ailleurs, car, sur le sable, au milieu d'hommes et de femmes en costumes de bains, ils s'avancèrent, tout de noir vêtus, et gantés de même.

Se partageaient-ils la besogne ? Il faut le croire.

En effet, un jeune homme à qui ils venaient, un matin, de prescrire de fermer son peignoir avec plus de soin sur sa poitrine, leur fit signe.

— Mettez-vous à ma place, leur dit-il, et regardez cette femme qui montre délibérément tout ce qu'elle a. Et pourtant, vous ne lui dites rien.

Ils s'approchèrent. Ils regardèrent. — C'est bien une femme, dit l'un. — C'est en effet une femme, dit le second.

— Alors ? interrogea le jeune homme. — Alors, répondirent-ils avec ensemble, les femmes, ça ne nous regarde pas.

Le tti connaisseur.

Boulevard Saint-Denis. Réfugié sur le trottoir, une artiste s'efforce de fixer sur la toile une perspective de la Porte, que baigne un soleil palissant.

Les badauds font cercle autour du cheval. A proximité, l'agent Leclercq joue de l'œil autant que du bâton. Mais

LA FOIRE DES AMOUREUX

La foire des amoureux ? Elle se tient en Quercy et au mois de septembre ; j'espère qu'elle n'a rien perdu de sa jeune chalandise ni de sa « vertu » car, autrefois... demandez à Simone. Nous étions alors cousin, cousine (je veux dire que nous n'étions que cela) comme dans les jolis romans et les chansons. Simone avait sept ans, je touchais presque à douze — l'âge de raison et l'âge des folies. Ma cousine, qui habitait Agen, citée mi-gasconne mi-florentine — venait passer à la maison les mois de vacances. Mon père était alors gouverneur en Océanie. Je vivais chez ma grand-mère dans une vieille maison à pigeonnier, une de ces vastes maisons qui se caractérisent par des vignes et moulins dans trois siècles de bourgeoisie rurale.

Jusqu'alors, j'avais accueilli ma cousine avec un cœur d'enfant ; cette année-là, ce fut autre chose : j'éprouvai le besoin de « l'épater ». Rien de moins facile. Si vous passez par Agen, allez faire un tour, un dimanche, sur la promenade du Gravier... vous m'avez compris... Pécher l'ablette dans l'étang, recevoir dans le creux de la main la farine encore tiède de la mouture, la course, la raquette, la balle, les expéditions furtives dans ce royaume du passé qu'est un vaste grenier de province, c'étaient là des plaisirs déjà connus, éprouvés et qui ne valaient encore que par cette fraîcheur de renouvellement qui anime le cœur de l'enfance. Pourtant, il fallait que Simone quittât cette moue critique et dédaigneuse qu'elle opposait à mes imaginations.

Septembre vint. J'entendis ma grand-mère déclarer avec humeur : « Il me tarde que cette foire soit passée ; jusque-là, nous ne pourrions rien faire de ces filles ».

Ces filles, c'étaient la chambrière, vive brunette aux joues rouges sous des cheveux annelés et la cuisinière, robuste et rustique, qui pensait « en même temps que les patrons » chèvre, lapins et volaille. Je voyais bien qu'elles étaient un peu agitées. Leurs amis s'arrêtaient en passant. Les jeunes gens leur adressaient des signes entendus. Je m'enquis.

La foire dont j'approchais était ce français ému dans le pays, c'était la foire du Dégagnazès — la foire des amoureux. Je sus qu'elle se tenait dans « la frau », au milieu des bruyères et des bois et qu'on y venait de dix lieues. Pas de vieux — ou bien restés jeunes, des boutiques et des auberges en plein vent, des civets et des melons, des musiques et des pâtisseries ; une odeur de fête, de romanesque champêtre, d'escapade et de liberté.

En attendant, je triomphais et ma joie n'échappait pas à Simone. Un beau secret, cela vous pose et vous illumine. Je dressais mon plan d'aventure, d'évasion. Un garçon du village m'avait indiqué le chemin de la fête, traverses et raccourcis. Le jour arriva et tous les dieux furent pour nous. Simone, avertie depuis le matin, s'émerveillait et de l'entreprise et de notre chance. Jugez : pas de bonnes et trois visites pour ma grand-mère dès le commencement de l'après-midi.

Nos économies en poche, nous voilà hors des zones dangereuses. Le vent des bruyères, l'air sauvage fait voler les boucles de Simone et je vais sûr, droit, heureux, fier d'être chef d'expédition. Ma cousine est bien jolie... au fond, cette fugue, n'est-ce pas un enlèvement ? Sur les routes (que nous évitons) voitures, cycles, autos roulent vers la foire. Des rires en grappes dans les bois. Tout est nouveau. « J'ai soif, dit Simone. » « Nous boirons à la fête ». « Alors, arrêtons-nous, un instant ». Ce soleil, mûrisseur de raisins, commence de peser sur notre marche.

Au bout d'un quart d'heure, on se remet en route. J'écoute le vent : est-ce qu'on n'entend pas déjà les musiques ? Un homme qui chante débouche d'un

ce ras-sem-bie-ment l'intrigue : il va se rendre compte.

L'artiste est jolie, gentiment habillée et ses doigts qui font courir le pinceau révèlent de fines attaches. Un instant, le sympathique gardien de l'ordre s'arrête lui aussi, devant l'ébauche où, de plus en plus se précise le sujet.

— Dis donc, Toto, lui lance un « ti-ti », qu'est-ce que tu penses d'une friction par cette main-là ?

Des solistes.

On connaît peut-être une des plus fines et pénétrantes réparties de Wagner. Assistant un jour à la répétition d'une de ses œuvres à l'Opéra de Paris, il manifesta à plusieurs reprises des inquiétudes.

Comme on s'informait du motif, il répondit : — Ah, ces musiciens, ils sont bien

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

boquetteau. Je le salue avec assurance. « Nous sommes bien, n'est-ce pas, sur le chemin du Dégagnazès ? ». « A peu près, mon jeune ami, sauf qu'au lieu de prendre à gauche comme vous faites, il faut piquer tout droit, par ici. Dans trois quart d'heure, bon pas, vous y serez ! » Il passe, se retourne, nous considère longuement, la main au-dessus des yeux. Il porte une barbe fauve en broussaille, un large béret brûlé par les saisons et une trique cloutée de meneur de bœufs.

« Écoute, dit Simone, nous arrivons plus tard, mais je suis lasse ». On s'assied dans le bois. Des champignons roses fleurissent les mousses. On entend le piver. Je donne enfin le signal du départ et, pour rendre bon cœur à ma cousine, je compose le menu du goûter...

Vous saurez tout de suite qu'au bout d'une heure, nous errions encore en plein « Frau ». Rien à l'horizon, sinon quelques arbres. Mon prestige déclinait avec le jour. C'était l'heure amère où les regrets se mêlent aux reproches. Simone devenait un petit être redoutable. Là-bas — mais où ? de quel côté ? — une pauvre grand-maman commençait de se désoler. Est-ce que le farouche passant de tantôt n'avait pas voulu nous égayer pour nous tenir à sa merci ? N'aurait-il pas revêtu les ombres ?

Alors Simone se montra bonne et courageuse comme une petite femme. « Je sais m'orienter, dit-elle » et elle regarda les étoiles encore mal allumées. Mais déjà sa fine oreille avait perçu une vibration lointaine. Un ange-lus à travers les bruyères venait jusqu'à nous ; puis on entendit des abois. « Allons de ce côté, dit Simone ». Le soir allait plus vite que nous. Dans quelques minutes nous serions perdus dans la nuit. « Courons ! ordonna Simone ». La cloche nous appelait. Nous l'entendions mieux. Elle se tut.

Nous arrivâmes, exténués, au bord d'une route. Des voitures au trot passèrent sans nous voir ni nous entendre dans le bruit des propos et le grincement des freins. Un cycliste roula dans la côte comme un pionnet d'is-jé. « Pas un pionnet d'is-jé », « Ils prennent les raccourcis ! ». Ce fut la seule rosserie, l'unique vengeance de Simone.

Tout à coup, un tintement, un carillon bizarre et, parmi des jappements et des claquements de fouet, un homme siffla. Le cheval va au pas. Dans le rayon de la lanterne, le conducteur nous a vus. Il s'arrête. C'est un quinceaillier ambulancier. Son petit cheval à collier de grelots et queue de renard traîne une longue et souple voiture chargée de ferblanteries sonores. L'homme est jeune, solide, rieur. « Ah ! vous venez de la foire des amoureux et vous êtes fatigués ? In bien, rapprochez !... Hop ! Voilà pour la petite amouche !... Hop ! voilà pour le petit monsieur ». Il nous avait déjà installés sur une planche recouverte de verrous au milieu des arrosiers, poêles, bassines, cafetières... tout cela cordé, armé et tintinnabulant.

Ainsi nous rentrâmes à la maison. Dix voisins, lanternes au poing s'organisaient pour partir à notre recherche. L'homme à la trique était avec eux. Tous ces flambeaux brusquement éteints éclairèrent notre déconvenue. Grand-mère, les larmes aux yeux, riait de nous retrouver intacts et en cet équipage. J'avais sauté à terre. Sous les plumeaux pendants, les filets bourrés d'éponges, entre les plats étamés pareils à des miroirs d'argent, Simone avait tout d'une petite reine barbare qui reçoit l'hommage de ses sujets.

Cette aventure et les contes que l'on en fit ne changèrent rien : nous n'avions pas vu la foire — mais nous rentrâmes amoureux.

— Et... dit Simone, dont le sourcil exhortait le conteur.

— Et nous les sommes toujours. LÉON LAFAGE.

français !... Ils jouent tous comme des solistes !... Qu'elle est juste cette remarque quand on connaît l'individualisme français !

L'inquiétude de l'enfant.

Cette aimable femme est fort inquiète. Elle a un petit garçon de treize ans, et voici qu'elle attend un bébé. Elle éprouve une gêne extrême, à l'idée de ce que pensera son fils. Elle a longuement médité sur la meilleure façon de lui annoncer la chose. Enfin, elle se décide.

Un soir, dans l'ombre, elle le prend à côté d'elle. Elle lui explique, comme elle peut ce qui arrive.

Mais quand elle s'est tue, rougissante, le petit garçon, sérieux, avec un pli au front, interroge :

— Est-ce que papa le sait ?

Le Lissou.

Chronique Electorale

Elections Cantonales

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN du 14 Octobre 1928

Voici les résultats du scrutin qui a eu lieu dimanche dernier 14 octobre, sans aucun incident. Nous publions ces résultats par communes pour chacun des cantons où il y avait compétition. Pour les autres, nous donnons les résultats globaux.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS Conseil Général

CANTON DE CAHORS-NORD

COMMUNES	Inscrits	Votants	Bull. nuls	Suff. ex.	Tassart	Miquel	Teyssonières	Sambat	Marty
Cahors (Nord)	1639	1122	26	1096	432	332	312	17	3
Espère	77	63	1	62	8	45	9		
Lamadeline	93	67		67	22	28	16	1	
Larroque-des-Arcs	110	84		84	19	48	10	1	
Marcibus	133	98	2	96	26	56	14		
Pradines	230	179	4	175	48	80	46	1	
Valroulé	83	60		60	26	25	9		
Total	2365	1673	33	1640	581	614	422	20	3

La majorité absolue était de 821 voix. Il y a ballottage.

CANTON DE CAHORS-SUD

COMMUNES	Inscrits	Votants	Bull. nuls	Suff. ex.	Gayet	Bach	Marty	Divers	
Cahors (Sud)	1387	930	32	898	150	344	4		
Arcambal	196	153	5	148	122	26			
Labastide-Marnhac	155	121	1	120	94	26			
Montat (le)	101	80		80	71				
Trespoux-Rassiels	83	63		63	56	7			
Total	1922	1347	38	1309	893	410	4		2

La majorité absolue était de 655 voix. M. Urbain Gayet, conseiller sortant est donc réélu.

CANTON DE CAZALS

COMMUNES	Inscrits	Votants	Bull. nuls	Suff. ex.	Calmon	Barité	Libert	Tourid	Divers
Arques (les)	162	128	3	125	78	18		19	
Cassagnes	165	84	2	82	70	12			
Cazals	107	148	2	146	85	36	2	22	1
Frayssinet-le-Gôlat	221	185	3	182	128	50		4	
Gindou	165	139	3	136	57	70	3	6	
Goujonnac	116	95	1	94	67	16			
Marniac	224	185		185	82	76	6	21	
Montcléra	215	173	2	171	104	59	1	7	
Pomardès	67	60	2	58	49	7		2	
St-Caprais	65	61		61	54	36		1	
Total	1497	1268	18	1250	744	400	12	83	1

La majorité absolue était de 621 voix. M. Calmon conseiller sortant, est donc réélu.

CANTON DE LABENQUE

COMMUNES	Inscrits	Votants	Bull. nuls	Suff. ex.	Guilhem	Courdes	Divers
Aujols	109	87		87	75	12	
Bach	118	97		97	69	28	
Belfort	277	233	2	231	158	73	
Belmont-St-Fol	95	78		78	34	44	
Cieutat	439	402	2	400	75	25	
Cremps	124	107	1	106	77	29	
Escamps	96	73	1	72	56	16	
Flaujac-Poujols	88	76	1	75	48	32	
Fontenes	164	145	2	143	94	49	
Laburgade	84	75		75	51	24	
Labenque	408	361	3	358	199	159	
Montdoumerc	139	125		125	91	34	
Vaylats	145	108		108	66	42	
Total	1976	1667	12	1655	1087	568	

La majorité absolue était de 828 voix. M. Guilhem, conseiller sortant, est donc réélu.

CANTON DE PUY-L'ÉVÊQUE

COMMUNES	Inscrits	Votants	Bull. nuls	Suff. exp.	Rouma	Vidal	Delmas	Divers
Duravel	276	203	3	200	164	26	10	
Floressas	96	85	5	80	64	13	3	
Grézels	107	91	2	89	68	3	18	
Lacapelle-Cabanaac	68	53		53	42	10	1	
Lagardelle	57	52		52	40		12	
Mauroux	153	103	1	102	38	50	14	
Montcabrier	188	144	1	143	122	7	14	
Pescadoriers	35	35		35	25		10	
Prayssac	508	390	7	383	69	33	25	
Puy-l'Évêque	566	484	4	480	350	52	78	
St-Martin-le-Redon	101	63		63	43	12	8	
Sérignac	127	97	2	95	68	13	14	
Soturac	253	162	7	155	106	39	10	
Touzac	93	80		80	50	24	6	
Viro	110	92		92	47	41	4	
Total	2788	2134	32	2102	1241	323	533	5

La majorité absolue était de 1052 voix. M. Rouma, conseiller sortant, est donc réélu.

CANTON DE SAINT-GÉRY

COMMUNES	Inscrits	Votants	Bull. nuls	Suff. exp.	Bénéch	Divers	
Bergantyl	75	61		61	52	9	
Bouziès	65	56		56	44	39	
Cours	123	84		84	75	74	5
Crécols	65	56		56	55	3	
Esclauzels	94	71		71	57	53	3
St-Cirq-Lapopie	133	93		93	79	59	20
St-Géry	188	133		133	101	98	3
Tour-de-Faure	146	119		119	116	110	6
Vers	167	103		103	94	88	6
Total	1056	776		776	629	44	

La majorité absolue était de 337 voix. M. Bénéch, conseiller sortant est donc réélu.

Conseil d'Arrondissement

CANTON DE CASTELNAU

COMMUNES	Inscrits	Votants	Bull. nuls	Suff. exp.	Blanié	Limon	Divers
Castelnau	777	598	7	591	317	273	
Cézac	75	66		66	28	38	1
Flagnac	191	164	2	162	67	95	
Lhopitallet	109	86		86	17	69	
Pern	133	118		118	26	92	
Ste-Aulaire	105	92		92	40	48	
St-Paul-Labouffie	174	138		138	77	61	
Total	1.884	1.262	11	1.251	574	676	1

La majorité absolue était de 626 voix. M. Limon est élu.

CANTON DE LUZECH

COMMUNES	Inscrits	Votants	Bull. nuls	Suff. exp.	Charles	Borredon	Lugan	Divers
Albas	280	191	5	186	66	62	58	
Anglars-Juillac	132	100	1	99	35	23	41	
Bélaye	138	99	2	97	18	24	55	
Callac	139	119	5	114	17	35	62	
Cambayrac	51	45		45	6	20	19	
Carnac-Rouffiac	120	86		86	4	42	40	
Castelfranc	135	109	3	106	44	34	28	
Donelle	253	196	1	195	75	51	69	
Luzech	377	305	7	298	144	32	132	
Parnac	128	84	2	82	30	17	31	4
St-Vincent-Nive-d'Oit	157	148	1	147	58	48	58	3
Sauzet	167	134	4	130	30	59	41	
Villesèque	147	132	3	129	79	25	25	
Total	2.286	1.768	34	1.734	606	472	649	7

La majorité absolue était de 668 voix. Il y a ballottage.

AUTOUR DU SCRUTIN

La caractéristique de la journée de dimanche dans le Lot, c'est qu'elle ne modifiera rien à la situation. Ni dans la position des partis, ni dans le personnel qui les représentent, il n'y a de changement notable. Les Assemblées départementales et cantonales se retrouveront à peu de chose près ce qu'elles étaient avant... Ainsi considérée, la journée de dimanche est un scrutin conservateur; conservateur de l'esprit républicain et démocratique dans le Lot.

A cette vue sur l'ensemble, il convient d'ajouter quelques remarques sur les résultats particuliers des cantons.

Canton de Catus
Inscrits : 1.963. — Volants : 1.422. — Suffrages exprimés : 1.333. Ont obtenu : M. Delpech, conseiller sortant, 915 voix. M. Lacombe, 465. — M. Delpech est élu.

Canton de Lauzès
Inscrits : 1.092. — Volants : 834. — Suffrages exprimés : 758. Ont obtenu : M. Delfour, 756 voix. M. Bastide, 2 voix. — M. Delfour est élu.

Canton de Limogne
Inscrits : 1.750. — Volants : 1.246. — Suffrages exprimés : 1.167. Ont obtenu : M. Marre, 1.159. Divers, 5. — M. Marre est élu.

Canton de Montcuq
Inscrits : 1.853. — Volants : 1.468. — Suffrages exprimés : 1.448. Ont obtenu : M. Mercadié, 728 voix. M. Vignoles, 717. Divers, 3. — M. Mercadié est élu.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC Conseil Général

Canton de Figeac-Est
Inscrits : 3.667. — Suffrages exprimés : 1.815. M. le docteur Pezet, conseiller sortant, a obtenu 1.530 voix. Elu.

Canton de Figeac-Ouest
Inscrits : 2.279. — Suffrages exprimés : 1.523. M. Loubet, sénateur, conseiller sortant, a obtenu 1.523 voix. Elu.

Canton de Latronquière
Inscrits : 2.358. — Suffrages exprimés : 1.686. M. Roussilhé, conseiller sortant, 1.636 voix. Elu.

Canton de Livernon
Inscrits : 1.726. — Suffrages exprimés : 1.011. M. Vaissé, conseiller sortant, 1.006 voix. Elu.

Conseil d'Arrondissement
Canton de Bretenoux
Inscrits : 2.943. — Suffrages exprimés : 1.949. M. le docteur Molinié, 1.438 voix. M. Dulaurent, 602 voix. — M. Molinié est élu.

Canton de Cajarc
Inscrits : 1.996. — Suffrages exprimés : 1.199. M. Mirabel, 663 voix. M. Touza, 525 voix. — M. Mirabel est élu.

Canton de Lacapelle-Marival
Inscrits : 2.782. — Volants : 2.367. — Suffrages exprimés : 1.852. M. Laborrière, 1.216 voix. M. Labrunie, 602 voix. — M. Laborrière est élu.

Canton de Saint-Céré
Inscrits : 2.666. — Suffrages exprimés : 1.931. M. Bastit, 1.891 voix. Elu.

**ARRONDISSEMENT DE GOURDON
Conseil Général**

Canton de Gramat
Inscrits : 2.275. — Suffrages exprimés : 1.569. M. Orliac, conseiller sortant, 1.418 voix. Elu.

Canton de Salviac
Inscrits : 1.621. — Suffrages exprimés : 895. M. le docteur Cambornac, conseiller sortant, 838 voix. Elu.

Canton de Souillac
Inscrits : 2.441. — Suffrages exprimés : 1.673. M. Léry, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Souillac, 871 voix. M. Bizac, 386 voix. M. Fourgous, 387 voix. — M. Léry est élu.

Canton de Vayrac
Inscrits : 1.920. — Suffrages exprimés : 1.178. M. Limes, conseiller sortant, 1.174 voix. Elu.

Conseil d'Arrondissement
Canton de Gourdon
Inscrits : 2.432. — Suffrages exprimés : 1.194. M. Davidon, 1.177. Elu.

Canton de Labastide-Murat
Inscrits : 1.240. — Suffrages exprimés : 944. M. Pouzalgues, 498 voix. — M. de Camy, conseiller sortant, 446. — M. Pouzalgues est élu.

Canton de Martel
Inscrits : 2.437. — Suffrages exprimés : 1.328. M. Chasseigne, 1.236 voix. — M. Lavergne, 90. — M. Chasseigne est élu.

Canton de Payrac
Inscrits : 1.179. — Suffrages exprimés : 731. M. Mespoulet, 721 voix. Elu.

Canton de Saint-Germain
Inscrits : 1.393. — Suffrages exprimés : 809. M. Baldy, 760 voix. Elu.

Compatriote
Notre sympathique compatriote, M. Garrigou, conseiller au Conseil de Préfecture de la Seine, est chargé des fonctions de commissaire du Gouvernement près ledit Conseil pour l'année judiciaire 1928-1929.

REPOSE CAHORS A PLUSIEURS LECTEURS

Les Amis du Beau Vieux Quercy

La saison prochaine aura un éclat et un intérêt plus vifs encore que la précédente.

Voici venir l'hiver ! Dans nos calmes et lentes cités, cette saison est triste. La rigueur du temps supprime les distractions extérieures. Il faut y suppléer... La Société « Les Amis du Beau Vieux Quercy » s'efforce pour sa part de fournir de hautes distractions à l'élite de la population cadurcienne. Comme on a pu en juger l'hiver dernier, elle lui procure un précieux aliment d'ordre intellectuel. Et elle entend garder à ses séances et auditions cette noble qualité d'art et de pensée qui leur ont valu parmi nos concitoyens une si belle réputation...

On se rappelle que pour ses débuts le Comité organisa, au cours de la saison dernière, une série de conférences aussi variées par les sujets traités qu'intéressantes par le talent et la célébrité des conférenciers. Pour la saison qui va commencer, le Comité a tracé les grandes lignes de son programme. Tous les détails n'en sont pas encore arrêtés, mais il lui est possible de faire connaître les noms des personnalités dont il s'est dès maintenant assuré le concours :

La saison commencera le 21 ou le 28 octobre par une Conférence de M. Pierre Bonardi, le jeune et ardent écrivain, sur « La Corse, ses littérateurs et ses bandits ».

Ensuite, nous entendrons M. Lunck-Brentano, de l'Institut ; M. Abel Hermand, de l'Académie Française ; M. Gaston Rayet, le célèbre romancier-philosophe ; notre compatriote, le comte Saint-Aulaire, ambassadeur de France.

Le Comité a eu, en outre, l'heureuse chance d'obtenir de son éminent Président d'Honneur et ami, M. A. de Monzie, la promesse d'une Conférence.

Enfin, il a traité avec M. Baret pour donner le dimanche-gras, 10 février, une ou deux superbes représentations de *l'Avare* et des *Précieuses Ridicules*.

Des pourparlers sont encore en cours avec diverses autres personnalités qui, s'ils s'achèvent comme nous l'espérons, nous permettront de donner à cette saison un éclat et un intérêt plus vifs encore et dont nos concitoyens seront les bénéficiaires.

Le moment venu, nous fournirons sur chacune de ces soirées tous les renseignements utiles.

Le Comité informe les membres de la Société que leurs cartes sont valables jusqu'à la fin de 1928. C'est au début de l'année prochaine qu'il sera procédé à leur renouvellement.

LA NOUVELLE GARNISON à Cahors

M. de Monzie, Sénateur-maire de Cahors, adresse la note suivante :
Mes chers Concitoyens,

Ainsi qu'il vous a été annoncé, le 2^e bataillon du 17^e tirailleurs sénégalais est détaché de Montauban pour être affecté à Cahors.

Les suppressions d'unités effectuées par mesure d'ordre général seront ainsi sans effet dommageable pour l'activité de notre ville.

Fidèle à la règle que je me suis imposée, je ne fais aucun état de promesses qui doivent nous assurer un accroissement subséquent d'effectifs. Je me borne à vous recommander de ménager avec les officiers, sous-officiers et soldats de la troupe coloniale qui sera nôtre, un accueil de confiance, de cordialité.

Que ces nouveaux venus trouvent dans cet accueil, dans les facilités de la vie, du logement et des relations un réconfort et une bienvenue ! C'est un souhait que je forme et une prière que je vous adresse !

Je signale notamment que les propriétaires susceptibles d'offrir des appartements ou logements à des officiers et sous-officiers seraient invités à faire connaître leurs noms, adresses et conditions à la Mairie (Bureau du Commissariat).

Le Sénateur-Maire de Cahors, DE MONZIE.

Distinction honorifique
Nous apprenons avec plaisir que M. le Docteur Aillet, dentiste du lycée de jeunes filles de Cahors, est nommé officier de l'Instruction publique.

Nos bien vives félicitations.

thique et estimée, dont l'échec est aussi injuste que regrettable.

Dans le canton de Luzech, il y a un ballottage. Mais le succès au second tour de M. Charles, candidat républicain, n'est pas douteux.

Nous nous réjouissons vivement de la belle réélection de notre ami, M. Delpech, maire de Catus, conseiller sortant. Pour être attendu, ce succès n'en est pas moins précieux.

A Montcuq, M. Mercadié remporte une difficile, mais belle victoire. Malgré un effort considérable de la réaction il a fait triompher les idées républicaines.

Félicitons également MM. Delfour à Lauzès et Marre à Limogne, dont l'élection est un succès à la fois politique et personnel.

Enfin, signalons avec joie la victoire de M. Mirabel, candidat républicain, dans le canton de Cajarc, qui bat son concurrent avec plus de 150 voix de majorité.

Comme on le voit, les résultats sont excellents et les républicains ont le droit de s'en réjouir.

Société de Pisciculture de Cahors

</

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 10.

Drame du divorce

De Paris. — Le nommé Gilbert, 50 ans, demeurant rue de la Condamine, 16, en instance de divorce, a tué sa femme, Adèle Belgrande, 40 ans, à coups de revolver, puis s'est logé une balle dans la tête. Il a été transporté dans un état très grave à l'hôpital.

La richesse minière du sol espagnol

De Madrid. — Le directeur du département minier de l'Espagne, annonce la découverte dans les provinces de Catalogne, d'Aragon, de Navarre, des lits de potasse, peut-être aussi riches que ceux existant en Alsace.

Une subvention du Venezuela

De Paris. — Le Gouvernement vénézeulien a accordé à l'Institut international de coopération intellectuelle, une subvention de 258.620 francs-or pour l'année 1928.

Pour le métro de New-York

De New-York. — 17 millions de dollars ont été votés pour la construction de nouvelles lignes du Métro.

Au Japon

De Tokio. — 6.000 hommes de troupes japonaises ont reçu l'ordre de quitter Chantoung.

Le raid du « Zeppelin »

Le « Zeppelin » est arrivé à New-York. Le commandant Eckener a déclaré son intention de continuer, prochainement, son voyage jusqu'à Chicago.

CRÈME SIMON

TRANSPORTS-DÉMÉNAGEMENTS

NOYER Paul, faubourg Cabessut, Cahors
Prendrait chargement pour Toulouse à prix intéressants.
Prendrait aussi chargement au retour de La Rochelle, Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Toulouse, Decazeville, Vichy, etc.

APPRENTI DE CUISINE demandé à l'hôtel des Ambassadeurs

ON DEMANDE UN MÉNAGE

femme de chambre et valet de chambre
S'adresser au Bureau du Journal

MATÉRIEL DE CAFÉ-RESTAURANT à vendre
S'adresser au Bureau du Journal

FOUDRES, CUVES, toutes contenances demi-muids, barriques, demi-barriques chêne et châtaigner, neuf et occasions

TOUT MATÉRIEL VINICOLE
PRESSOIRS, POMPES A VIN
LAMOURE et ROBERT, PUYSSAC (Lot)

tent une petite ferme dans le Causse de Corn.

Un « indésirable » de moins. — Richard André, berger chez M. Liauzun, à Miquiol, a capturé, dans les bois du Ligoussou, un sanglier de 40 kilos. Ces terribles ravageurs sont un peu moins nombreux qu'il y a quelques années, mais nous pensons tout de même que des battues bien organisées, pourraient être fructueuses. Avis aux bons tireurs de la commune.

Arrondissement de Gourdon

Conseil municipal. — Le conseil municipal de notre ville s'est réuni, à la mairie, dimanche dernier. Étaient présents : M. Davidou, maire ; MM. Dalet et Fournié, adjoints ; Chavagné, Delort, Delahut, Fayet, Gibert, Laporte, Maury, Mazet, Villadiou, Admirat, Eglise, Lacambre, Lacombe, Albert Lacombe, Antoine et Simon. Absents excusés : MM. Fayt, Prat, Taste, Griffoul, Bourge.

Montant des honoraires des médecins pour le premier semestre 1928 : 2.017 fr. 50 des pharmaciens, 8.169 fr. 50, et en tout avec les femmes en couches, 10.351 fr. Approuvé. Le conseil approuve également le changement de la Société force et lumière du Quercy à laquelle s'est substituée celle du Bourbonnais, dont le siège départemental est à Cahors, les conditions étant les mêmes.

M. le président met l'assemblée au courant de l'installation de l'électricité à l'abattoir. Mme veuve Servat prendrait, parait-il, à sa charge l'installation intérieure sous certaines conditions.

Le conseil est d'avis que les travaux de conduite d'aménage ne seront établis qu'à la condition que tous les bouchers acceptent de prendre la lumière.

M. Admirat intervient énergiquement en faveur de cette question et demande l'éclairage électrique des salles des écoles.

Sur la proposition de M. Admirat, il sera demandé aux directeurs et directrices le nombre de lampes nécessaires pour leurs écoles. Une demande d'allocation de terrain communal à Gagnepe, faite par M. Delmas, de ce hameau, est renvoyée à l'architecte pour les formalités nécessaires. À la suite de la proposition qui a été votée par le conseil municipal pour le comité du docteur Cabanès, sa veuve a écrit une lettre de vifs remerciements, dont M. Davidou donne lecture à l'assemblée. Mme Cabanès doit verser 10.000 francs au Bureau de l'enfance de Gourdon, aussitôt que les formalités nécessaires seront remplies, ce qui est un geste généreux de sa part puisque ce don ne devait avoir lieu qu'après sa mort.

M. le maire propose de donner à une partie du boulevard, qui forme tout de ville, le nom du regretté et éminent docteur Cabanès. MM. Dalet, Fournier et Fayet appuient avec force sa proposition. Le conseil est d'avis, à l'unanimité, d'appeler désormais boulevard Docteur Cabanès la partie qui va de la rue Jean-Jarros à la rue du Cardinal-Farinier, où se trouve la maison natale de notre compatriote décédé récemment.

Matériel géographique pour nos écoles. — M. le préfet ayant fait observer que le crédit était insuffisant et après observation de M. Villadiou, le conseil fait remarquer qu'il avait en l'intention de voter simplement le tiers de la dépense et que le conseil général et le ministère de l'instruction publique auraient dû y participer pour les autres deux tiers.

Le conseil est d'avis, ainsi qu'en avait délibéré la commission des travaux publics, de voter la canalisation de la rue de la République pour permettre aux habitants de prendre plus facilement l'eau chez eux, et décide de donner satisfaction aux pétitionnaires de la Madelaine qui demandent qu'on leur fasse la canalisation de cette partie de la rue, pour les mêmes raisons, tout en s'engageant à payer tous les frais.

Les appareils posés devront devenir la propriété de la commune. Le conseil est d'avis d'accorder le branchement gratuit au commissariat, mais de laisser les frais de consommation à la charge de l'occupant. Il accorde également le branchement aux établissements publics dont la dépense sera à la charge de la commune. Trois pétitionnaires de la rue du Colonel-Taillade demandent par lettre de la veille que la canalisation soit faite dans cette rue.

Il est décidé que la question de branchement nouveau à installer dans l'ave-

éclairés à une grande partie de notre population.

Aussi, le scrutin d'hier lui est-il un sûr garant de la profonde sympathie dont il est l'objet.

Arrondissement de Figeac

Conseil municipal. — Le conseil municipal de notre ville s'est réuni, le 12 octobre, à 20 h. 30, sous la présidence de M. le D^r F. Peret, Maire. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après avoir procédé à la désignation des Conseillers municipaux appelés à former les bureaux pour les élections cantonales du 14 octobre, le conseil examine la question de réglementation du marché des noix et des prunes sur la place de la Raison et fixe l'ouverture de ce marché à onze heures.

Un avis favorable est ensuite donné à une demande d'allocation militaire et à une demande d'assistance aux femmes en couches.

Plusieurs questions sont renvoyées à la Commission des Travaux Publics, notamment un projet d'aménagement des locaux de la caserne de gendarmerie et le déplacement de l'urinoir du Boulevard Wilson.

Mort subite au Champ de Foire. — M. Rougès, propriétaire et des Bédous, avait conduit un porc au Champ de Foire. Vers midi, ayant traité avec un acquéreur, il avait conduit l'animal à la bascule. L'opération de pesage terminée, le préposé lui demandait son nom pour établir la quittance lorsque tout à coup M. Rougès s'affaissa.

Plusieurs personnes accoururent pour le relever, mais il était mort et un médecin, mandé aussitôt, ne put que constater le décès. Des voisins l'ayant reconstruit s'empressèrent d'accomplir toutes les formalités nécessaires pour faire transporter le corps à son domicile après avoir fait prévenir sa famille avec tous les ménagements possibles.

Bretenoux. — Les percepteurs reprennent les pièces démontées à l'unité et aux valeurs respectives suivantes : 10 francs, 3,50, 1,70, 0,80 pour les pièces de 5 francs, 2 francs, 1 fr. et 0 fr. 50.

Enseignement agricole. — Cet enseignement se développe de plus en plus. Alors qu'en 1913 nous ne possédions que 42 établissements groupant 1.070 élèves, en 1928 leur nombre est de 210, avec 9.975 élèves auxquels il faut ajouter 15.000 élèves fréquentant des groupes post-scolaires.

Bourses d'apprentissage. — Ces bourses, dont le taux varie de 500 à 1.000 fr. par an, sont accordées par le ministre de l'Instruction publique à des jeunes gens apprenant le métier de charbonnier, menuisier, maréchal-ferrant, charpentier et maçon.

Cahors. — Echos de l'élection au conseil d'arrondissement. — L'élection si catégorique de M. Gaston Mirabel, avec 150 voix de majorité, a eu le don de désoler le parti réactionnaire qui s'était lancé à corps perdu sur la candidature Toulza.

Nos bons apôtres avaient compté que la qualité d'arbitre à l'expertise des certain nombre de planteurs d'opinion sincèrement républicaine. Il n'en a rien été.

Les planteurs menacés de l'ère de l'arbitre ont compris combien était injurieux pour M. Toulza le soupçon qu'il oublierait son devoir à l'expertise et les habitants de Cahors ont, de leur côté, compris qu'ils se devaient de conserver l'élu du Conseil d'arrondissement à Cahors.

Cette élection est un excellent symptôme pour les élections municipales prochaines où toutes les divisions seront écartées afin d'obtenir un succès républicain complet.

Corn. — Une bonne nouvelle ! — Notre jeune compatriote, Langlais Florent, âgé de 26 ans, vient d'être nommé directeur de la station radiotélégraphique de Kou-Ka-Za (Chine). A ce titre, il dirige les trois stations de T. S. F. de la concession française de Chang-Haï. Parti de l'école primaire de Corn à 14 ans, il entra comme apprenti-marin à Brest et se spécialisa de bonne heure. Depuis lors, il a conquis tous ses titres, tout en servant dans la Marine de l'Etat.

Le voilà maintenant à la tête d'un très important service civil. Nos félicitations sincères à ce vaillant jeune homme, qui est bien « le fils de ses œuvres », et dont les parents exploit-

voulant toujours faire des améliorations, avait convoqué 12 courants les hommes et jeunes gens pour fonder une société ayant pour but de les préparer à tous les sports d'éducation physique et militaire.

Par des subventions que M. le maire se charge d'obtenir, on s'occuperait également des embellissements et des fêtes de Catus, afin que par toutes ses bonnes volontés réunies on puisse redonner à notre coquette petite ville un peu d'animation.

Dans un grand enthousiasme, la société fut constituée. Le maire fut nommé à l'unanimité président d'honneur ; M. Labatut, brigadier, président ; M. Raymond Vaysse, secrétaire ; M. Paul Brachat, trésorier.

Membres : MM. Marius Delsol, Antoine Lauzu, Marcel Lafon, Marius Hégé, chargés spécialement d'organiser les fêtes. Nous souhaitons une bonne réussite à cette jeune société.

Labbenque

Obèques. — Samedi matin, une foule considérable a accompagné à sa dernière demeure, notre regretté compatriote M. François Deltel, maître d'hôtel à Labbenque, décédé après quelques jours de maladie.

Cette mort avait vivement ému la population de Labbenque et des communes voisines.

François Deltel était, en effet, un homme sympathique, très accueillant, toujours prêt à rendre service.

Au surplus, les électeurs de Labbenque lui avaient manifesté leur confiance, car il fut pendant plusieurs années conseiller municipal.

Au cimetière, M. Charles Guilhem, Conseiller général, adressa, dans les termes suivants le dernier adieu au regretté disparu :

Mesdames, Messieurs, Avant que ne se ferme cette tombe, j'ai le douleur devoir d'adresser un dernier adieu à notre ami commun, François Deltel, qu'une mort implacable a tant que subite et inattendue vient de nous ravir.

Faut-il plaindre ton sort, mon bien cher ami de toujours ? La vie te fut belle et douce et tu en as cueilli ce qu'elle avait de meilleur. Tu pars au seuil de la vieillesse, vieillissant qui te régèrerait peut-être bien des souffrances !

Mais devant la douleur immense de toute ta famille éplorée, de ce long cortège d'amis où se mêlent toutes les opinions, je suis sûr de traduire le sentiment de toute la population de la commune et du canton de Labbenque en exprimant les regrets unanimes que nous cause ta mort si soudaine.

On ne te verra plus sillonner nos communes comme tu le plaisais tant à le faire et tu n'auras plus l'amical bonjour de tous les amis que tu rencontrais, mais ton souvenir ne périra pas de sitôt parmi nous.

Tu n'eus pas d'ennemis et c'est, je crois, le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un homme. Tu ne sus jamais ce qu'était la médisance ou la calomnie et tu n'aurais que des amis. Cette nombreuse foule recueillie auprès de ton cercueil prouve l'estime universelle qu'on te témoignait. Adieu donc, cher ami. Puisse cette terre de Labbenque que tu as tant aimée t'être légère et sois sûr, en t'en allant, que tu emportes des regrets unanimes. Le canton et la commune de Labbenque perdent en toi le plus populaire et le plus aimé de leurs enfants et moi un bien grand ami.

C'est au milieu de la plus vive émotion que tous les assistants ont écouté ces paroles qui traduisaient bien le sentiment de tous. Nous prions Mme Deltel et la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

St-Daunès. — Notre compatriote, M. Charles Garrigues, grand blessé de guerre, vient d'être nommé receveur-buraliste en remplacement de M. Garrigou, décédé. Nos sincères félicitations à notre ami Garrigues.

Duravel. — Elections cantonales. — Les élections au conseil général ont donné les résultats suivants dans notre localité : D^r Rouma, conseiller général sortant, maire de Puy-l'Évêque : 164 voix. Vidal : 26 voix. Delmas : 10 voix. Nuls : 3.

Qu'il soit permis d'ajouter que l'estime et la confiance accordée à l'élu, dans notre cité, ne font que s'accroître, car M. le D^r Rouma vit beaucoup parmi nous, en apportant ses soins dévoués et

plus commode à manipuler. Mais, par la suite, les couches superficielles épuisées, la qualité s'améliora, et beaucoup plus vite que les frais d'exploitation n'augmentaient. Si bien qu'aujourd'hui, les affaires de charbon sont en Indochine des affaires de tout premier ordre. Ce qui n'amène à songer que je n'ai jamais encore fait de ces affaires-là. Et nous allons changer cela, CÔ MI !

— Pas aujourd'hui, en tout cas, — fit CÔ MI, souriante et sage. — Vous aurez assez à faire avec vos inspections de rizières, d'ici à quelques semaines.

— Oh ! — protesta M. Dubourg, — j'espère bien être de retour avant la fin du mois. Le temps est bon pour abattre des kilomètres...

— Encore, — fit CÔ MI, — si les routes étaient carrossables !... En attendant, tout ça ne serait qu'une promenade... M. Dubourg se prit à rire : — CÔ MI, je vais vous étonner... Car je ne suis pas ce qu'on a vraiment le droit d'appeler un ignoble réactionnaire. Eh bien ! franchement, je ne regrette tout de même pas que nos routes ne soient pas carrossables, j'entends nos chemins locaux... Et, loyalement, je confesse que je n'ai jamais rien fait pour améliorer sérieusement ces malheureux chemins, au moins ceux qui ne servent à peu près qu'à moi... Que voulez-vous, ma pauvre CÔ MI !... vous avez pour patron une vieille bête impénitente et

assez sentimentale pour garder aux choses d'autrefois une prédilection têtue. Oui. Dans cette Indochine où, jadis, les « pousses » n'étaient concurrencées, strictement, que par les palanquins, — palanquins jaunes pour Sa Majesté, l'empereur et roi ; palanquins rouges, palanquins bleus, palanquins verts pour leur seigneuries les mandarins, selon leurs classes, — eh bien ! il me répugne un peu de voir nos petites Drouf ou nos grosses Biobst parfumer de pétrole les belles routes annamites, naguère tellement silencieuses et rêveuses, déferentes, si j'ose dire, et hiérarchiques... Je sais bien, je sais bien ; vous allez me dire que c'est l'inévitable progrès, et qu'on ne peut empêcher la Terre de tourner, et que je suis en tout cas, moi, le dernier qui aie le droit de réclamer contre la loi universelle puisque cette loi-là m'a fait ma part, une part, somme toute assez belle... D'accord, d'accord ! Et je n'ignore pas non plus que nous avons apporté à l'antique Annam, en même temps que la richesse, la paix... et non pas la paix anglaise, qui, comme la paix russe, n'est fondée que sur des massacres. Vous avez lu Tacite ? *Ubi solitudinem faciunt*... Que je suis bête ! Parlons français : « Quand il ne reste plus d'âme qui vive, on proclame que la paix est faite. » Mais notre paix française, celle que nous avons donnée à toutes nos colonies, est fondée, elle, — soyons-en fiers ! — sur la justice, sur l'équité, sur la libre collaboration du

colon et de l'indigène. Nous ne commentons pas par tout leur, nous ; nous aidons, au contraire, à vivre. Besogne moins facile qu'on n'imaginait, à première vue... Le procédé anglo-saxon, récemment rajouté par les Bolcheviks, est à la portée d'intelligences plus primaires. Notez qu'un début nous avons été, si j'ose dire, péniblement handicapés : car la France ne commençait pas par exporter ses meilleurs éléments en fait de matériel humain... surtout ici, en Indochine ! où tous les ratés de la métropole semblaient d'abord se donner rendez-vous. Et le pis, c'est que, sitôt transplantés n'importe où entre Hanoï et Saïgon, ces braves gens s'imaginaient être devenus des gens utiles ! Quelques-uns se croyaient même bons à tout, et particulièrement à molester l'indigène. Heureusement, ça n'a pas duré : le robuste bon sens français a vite pris le dessus ; et, grâce à nos vieux amiraux, grâce à Doumer en suite, grâce à Sarraut enfin, nous avons pu faire de notre Indochine cette terre vraiment pacifiée que vous avez admirée, et que les Anglais, tyrans des Indes, de l'Égypte et de l'Irlande, nous envient tout de bon. Oui, oui, oui !... Et je ne suis pas comme certains tels de nos parlementaires imbéciles qui, n'ayant jamais mis le pied dans aucune de nos colonies, croient dur comme fer que personne n'y fait rien, sauf assassiner des nègres après avoir bu leur saut. Le plus grand philanthrope actuel s'appelle Lyauté ;

car c'est Lyauté, pacificateur du Maroc, qui épargna le plus de sang humain sur la planète. Mais, et c'est là que j'en voulais venir, Lyauté lui-même, tout en accomplissant son œuvre énorme, respecta et fit respecter la vieille beauté du Mogreb. Et je voudrais que tous les colonisateurs fussent comme a fait Lyauté. Gardons précieusement à notre Indochine son cachet exotique. Et faisons des routes bitumées, quand il le faut ; mais conservons, quand c'est possible, les chers vieux sentiers qui, tant de siècles durant, ont suffi aux âna-ques, porteurs du traditionnel bambou aux deux bouts duquel pendent les deux sacs de riz, en équilibre...

Un serviteur, le classique boy annamite, vêtu du ké-quant et ké-ao, soulevait la portière flottante : — Y en a cheval tout paré, cap'taine.

Par la fenêtre, qui donnait sur une grande véranda, à peu près pareille aux vérandas des bungalows hindous, tels qu'on les voit sur les livres d'images, CÔ MI donna un regard. Dans la cour, plantée de grands flamboyants en quinconces, un poney du pays, à peine grand comme un âne, mais rustique et piaffant.

— Adieu, CÔ MI ! — dit M. Dubourg, tendant sa longue main sèche dans quoi CÔ MI, affectueusement, abattit sa petite patte, que quinze mois de Laos avaient d'abord brunie, et puis effilée, et ridée aussi un peu, un petit peu...

— Au revoir ! — dit CÔ MI, gaie-ment. — Vous serez bien revenu samedi ?

— Samedi, — calcula M. Dubourg, — samedi... oui, je pense... Et vous ? que ferez-vous, tout ce temps ?... travail à part, comme juste ?...

— Mon Dieu, — dit CÔ MI, — je me promènerai dans tout le village. Vous savez que je le trouve très à mon goût, « l'Écritoire de Jade »... Et quel joli nom ! Ce n'est pas chez nous, en Europe, qu'on aurait l'idée de baptiser comme ça un hameau...

— Bon, — fit M. Dubourg, — tant mieux pour « l'Écritoire de Jade » s'il a su vos plaisirs... et tant mieux pour moi, par ricochet...

Il hochait la tête. CÔ MI protesta : — Ne vous moquez pas de moi ! Ce n'est pas une raison, parce que je m'occupe un peu des femmes et des enfants, ici... Comment voulez-vous qu'on fasse autrement ?... N'importe qui, à ma place... D'autant que ce n'est pas tellement, tellement pénible... Il y a des congais très gentilles, et des amours de petits nîos... Quand je pense que là-bas, à La Baule, cette dinde de Lulu parlait de négresses, à propos de nos petites Annamites...

— Evidemment, — acquiesça M. Dubourg. — Il n'empêche que ça ne va pas sans améliorer sensiblement mes relations avec les indigènes, vos petites initiatives envers la gent féminine du cru... Pousserez-vous jusque chez Son Excellence le vieux bandit retiré ?

(A suivre)

Feuilleton du « Journal du Lot » 10

UNE JEUNE FILLE voyagea...

PAR Claude FARRÈRE

QUATRIÈME PARTIE

...A pied, à cheval, en voiture, en sampang...

I RIZ, COTON, CAOUTCHOUC, CHARBON

— Et qui avait raison ? — demanda CÔ MI.

Pour bizarre que la chose pût paraître aux jeunes filles de Paris, de province, voire des pays étrangers, CÔ MI, maintenant, s'intéressait au riz, au coton, au caoutchouc, et même au charbon plus qu'elle ne s'était jamais intéressée jadis aux robes de chez Boiveret et aux chapeaux de chez Muller.

— Qui avait raison ? — répéta M. Dubourg, sarcastique et indulgent, — tout le monde et personne ! naturellement... Il est vrai que le charbon d'Hatou fut d'abord mêlé de tant de pierres et d'impuretés qu'on ne put le brûler tel quel, et qu'il fallut le transformer en briquettes... Or, les chauffeurs et les soutiers anglais étaient dans ce temps-là si bêtes qu'ils n'appréciaient pas le charbon en briquettes, quoique, indéniablement,

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier	Cours du	Cours du
ravenu	10 Oct.	12 Oct.
Fonds d'Etat		
3 0/0	64 75	65 50
3 0/0 amortissable	76 96	77 95
3 1/2 0/0 (id.)	97 20	95 95
5 0/0	91 75	93 05
4 0/0 1917	77 75	78 50
4 0/0 1918	77 20	78 50
5 0/0 1920 amort.	109 30	111 10
6 0/0 1920	103 45	103 85
4 0/0 1925	117 90	117 50
6 0/0 1927 amort.	111	111 75
5 0/0 1928	92 55	92 85
25 B. du Tr. 5 0/0 1924	688	688
35 B. du Tr. 7 0/0 1926	562	560
35 B. du Tr. 7 0/0 1927	566	566
Caisse autonome	514 50	513
Crédit National		
25 5 0/0 1919	540	540
25 Obl. 500 5 0/0 1920	520	525
30 6 0/0 1921	550	560
50 Bons déca. 6 0/0 1922	517	517 50
30 déca. 6 0/0 nov.	524	519
30 6 0/0 janv. 1923	528	534
30 juin 1923	540	541
30 janv. 1924	530	535
Crédit Foncier		
13 Communales 1879	500	492
18 1880	488	496
12 1891	375	374
12 1892	310	312
12 1899	305	302
15 1906	332	329
7 50 1912	173	172 50
27 50 1920 lib.	440	463
33 50 1921 lib.	498	498
80 1922 lib.	466	468
80 1923	470	467
15 Foncières 1879 3 0/0	500	500
15 1883 3 0/0	294	292
13 1885 2 60 0/0	303	307
14 1885 2 60 0/0	321	325
16 1903 3 0/0	356	341
7 50 1909 3 0/0	172	172
17 50 1913 1/2 0/0	352	348
17 50 1913 1/2 0/0	426	426
16 50 1919 2 1/2 0/0	264	265
Ville de Paris		
30 1885 4 0/0	976	984
15 1871 3 0/0	378	374
20 1875 4 0/0	461	475
80 1876	461	469
10 1892 2 1/2 0/0	240	237
10 1894-1896	237	237
10 1898 3 0/0	288	271
10 1899 2 0/0	270	271
11 1904 3 1/2 0/0	289	286
11 1906 2 3/4 0/0	284	286
11 1910 2 3/4 0/0	260	261
12 1910 3 0/0	250	248
9 1912 3 0/0	225	225
25 1919 lib.	440	435
25 75 1921 lib.	521	521
30 Déca. 1922	529	527
30 1923	505	508
30 1924	510	501
32 50 1924 1/2	512	512

Imp. COUILLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

POUR VOS ACHATS DE MACHINES A ECRIRE, MACHINES A CALCULER, MEUBLES DE BUREAU, FOURNITURES ne faites rien sans consulter L'INTER-MÉCANOGRAPH, 24, Avenue Gambetta à MONTAUBAN, (Tarn-et-Garonne) Maison la mieux placée de la région
AGENCE DIRECTE DES MACHINES A ECRIRE REMINGTON -- DÉPOT DES SIÈGES STELLA --
R. C. 4.759

PRÉVEZ -- GUÉRISSEZ
les Crevasses, Gerçures, Engulures
EN EMPLOYANT LE
CAMPRICE DU CANADA
Il vous conservera une peau douce et souple, même par les plus grands froids
La boîte 4 fr. 50 toutes pharmacies
Dépôt : CAHORS, Pharmacie ORLIAC
SOUILLAC, Pharmacie BOUYER

ETUDE DE M. BOUYSSOU Jean-Léon
Licencié en droit
NOTAIRE A CAHORS

Premier avis
Suivant contrat passé devant Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors, le vingt-neuf Septembre mil neuf cent vingt-huit, enregistré le huit octobre 1928, folio 93, numéro 825.
Monsieur DESPEYROUX Louis-Charles-Gabriel, limonadier et dame DARAY Angèle-Marie-Louise, mariés, domiciliés ensemble à Cahors, Boulevard Gambetta, numéro 17.
Ont vendu à Mademoiselle BARON Anna, fille de salle, demeurant à Toulouse, 35, rue Ménard.
Un fonds de commerce de limonadier exploité à Cahors, Boulevard Gambetta, numéro 17, ensemble : l'Enseigne de Café du Champ de Mars, sous laquelle ledit fonds est connu et exploité, la clientèle et l'achalandage qui y sont attachés, le droit au bail des locaux dans lequel il est exploité, le matériel et l'agencement servant à l'exploitation de ce fonds, la licence et les marchandises neuves.
Domicile est élu pour les oppositions en l'Etude de Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors.
Avis est donné qu'en exécution de l'article 3, de la loi du 17 Mars 1909, les créanciers des vendeurs devront pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix entre les mains de l'acquéreur au domicile sus indiqué dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.
Pour premier avis.

FOURRURES ROBES - MANTEAUX
Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
Mme BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

CHEMIN DE FER DE PARIS à ORLÉANS
Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris
Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.
A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clés, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.
Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.
Aux Amateurs d'Affiches Artistiques
La Compagnie d'Orléans vient de compléter cette année sa magnifique collection d'affiches illustrées par les nouveaux et superbes sujets ci-dessous désignés :
1° Le Calvaire de Pleyben, Finistère (P. Commarmond), l'un des plus beaux de la Bretagne ;
2° Le Pont Valentré à Cahors (Ch. Hallo), rare et curieux monument fortifié du XIV^e siècle ;
3° Aurillac (Ch. Hallo), vieilles maisons se mirant dans les eaux de la Jordanne ;
4° Le Château de Loches (Constant Duval) dominant fièrement un coin pittoresque de la vieille ville ;
5° Le château d'Ussé (Constant Duval), dont les hautes tours se dressent sur de magnifiques terrasses, édition nouvelle ;

6° Enfin devant le succès obtenu par l'affiche Morgat, scène de pêche à la sardine (Ch. Hallo), la Compagnie d'Orléans a dû procéder à la réédition de ce document.
Ces affiches sont mises en vente au prix de 7 fr. l'exemplaire (frais de port en sus, 0,50 par affiche) à son Service de la Publicité, 1, Place Valhubert à Paris.
Réduction de 0 fr. 50 par exemplaire à tout acheteur de 6 exemplaires et plus à la fois.
Aux membres de l'Enseignement et sur justification, prix exceptionnel de 5 fr. 75 l'exemplaire, quel que soit le nombre commandé.

Bibliographie
Vient de paraître dans « la Collection des Petites Anthologies du XX^e siècle », chez Eugène FIGUÈRE, éditeur à Paris
Au Tic Tac de la Vieille Pendule
(Contes quercynois)
par Eugène GRANGIÉ
Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur.
Prix : cinq francs
En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
Vient de paraître :
Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine
Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France
Henri LAURENS, Editeur, PARIS
En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE MEYZENC
Vient de paraître
EUGÈNE GRANGIÉ
Cahors-en-Quercy
(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)
1 vol. Prix..... 6 fr.
En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

LA PHOSPHODE GARNAL
remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodolauques phosphatées
Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents
LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical
Le D^r ORTEL
Ancien Directeur des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :
« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »
Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique

Maitresses de Maison!
LISEZ la
Mode Pratique
qui concilie
ÉLÉGANCE - FANTAISIE
JOLIS RAFFINEMENTS
avec l'économie qu'impose la vie chère.
Un An, 52 numéros : 85 fr. Le Numéro : 0 fr. 75.



SERVICE D'HIVER 1928-29

De Paris à Toulouse par Cahors

OMNIB.	EXP.	MIXTE RAPIDE	EXP.	EXP. OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	12 51	10 19	17 14	19 50 21 14
PARIS (Aust.) dép.	22 23	10 31	17 25	19 50 21 26
LIMOGES (arrivé)	5 42	16 35	23 4	2 16 3 27
LIMOGES (départ)	4 30 9	16 43	23 10	2 24 3 35
BRIVE (arrivé)	7 15 11 55	18 25	0 51	4 10 5 17
BRIVE (départ)	7 38 12 32 16 19	18 32	0 57	4 19 5 24
Gignac-Cressensac	8 16 13 7 16 57	19 58		
SOUILLAC	8 42 13 50 17 24	19 14	20 38	
CAZOULES	8 50 13 58 17 32	19 14	20 38	6 6
La Chap.-d-Mareuil	9 56 14 4 17 38	20 49		
Lamothe-Fénelon	9 6 14 14 17 49	21 13		
Nozac	9 16 14 24 18 1			
GOURDON	9 31 14 40 18 24	19 41	21 46	5 25
Saint-Clair	9 40 14 49 18 34			
Dégagnac	9 51 15 18 46			
Thédirac-Peyrilles	10 2 15 11 18 59			
Saint-Denis-Catus	10 13 15 22 9 13			
Espère	10 22 15 31 19 24			
Pradines	10 29 15 38			
CAHORS (arrivé)	10 35 15 44 19 35	20 22	2 38	6 11 7 2
CAHORS (départ)	11 44 17 42	20 26	2 42	6 16 7 16
Sept-Ponts	11 54 17 54			7 27
Cieutat	12 8 18 11			7 38
Lalbenque	12 16 18 21			7 54
Causade	12 53 19 1	21 9		8 40
MONTAUBAN arr.	13 28 19 40	21 34	3 13	7 29 8 25 9 18
TOULOUSE. arr.	16 46 20 56	22 25	4 33	8 26 9 15 11 6

De Toulouse à Paris par Cahors

OMNIB.	EXP.	EXP. OMNIB.	EXP.	EXP. OMNIB.
TOULOUSE... d.	4 50	8 47	10 26	13 40
MONTAUBAN. d.	6 14	10	11 14	16 2
Causade... d.	6 55	10 41	11 14	16 2
Lalbenque... d.	7 32	11 23	11 14	16 2
Cieutat... d.	7 40	11 32	11 14	16 2
Sept-Ponts... d.	7 51	11 44	11 14	16 2
CAHORS... (arr.)	7 59	11 52	12 13	17 46
CAHORS... (dép.)	8 17	12 42	12 17	17 55
Pradines... d.	8 24	12 49	18 2	
Espère... d.	8 32	12 58	18 10	
St-Denis-Catus... d.	8 46	13 13	18 23	
Thédirac-Peyril... d.	8 59	13 33	18 23	
Dégagnac... d.	9 10	13 27	18 36	
Saint-Clair... d.	9 19	13 36	18 45	
GOURDON (d)...	9 37	13 45	18 54	
Nozac... d.	9 45	14 3	19 9	23 7
Lamothe-Fénel... d.	9 55	14 12	19 17	
La Chap.-de-Mar... d.	10 2	14 21	19 26	
CAZOULES... d.	10 8	14 25	19 33	
SOUILLAC... d.	10 15	14 30	19 39	
Gignac-Cressens... d.	10 25	15 20	19 51	23 33
BRIVE... (a. d.)	11 20	15 50	20 21	23 34 0 12
PARIS... (A.) arr.	14 8		23 43	0 22
PARIS... (O.) arr.	22 3		8 42	9 4
	22 15		8 54	9 17

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 22	15 6	18 35	
Pradines.....	6 29	15 14	18 43	
Mercuès.....	6 38	15 24	18 52	
Douelle (Arrêt).....	6 42	15 28	18 56	
Parnac.....	6 49	15 33	19 5	
Luzech.....	6 55	15 45	19 13	
Castelfranc.....	7 7	15 59	19 25	
Prayssac (Arrêt).....	7 11	16 4	19 29	
Puy-l'Evêque.....	7 20	16 13	19 38	
Duravel.....	7 27	16 21	19 46	
Soturac-Touzac.....	7 35	16 29	19 54	
Fumel.....	7 46	16 42	20 6	21 11
LIBOS.....	7 51	16 48	20 11	21 17

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	9 22	14 28	18 14	20 45
Fumel.....	9 29	14 35	18 22	20 51
Soturac-Touzac.....	9 40	14 46	18 33	
Duravel.....	9 47	14 53	18 40	
Puy-l'Evêque.....	9 55	15	18 47	
Prayssac (Arrêt).....	10 4	15 9	18 56	
Castelfranc.....	10 9	15 15	19 1	
Luzech.....	10 20	15 27	19 14	
Parnac.....	10 29	15 37	19 23	
Douelle (Arrêt).....	10 34	15 42	19 28	
Mercuès.....	10 40	15 48	19 34	
Pradines.....	10 48	15 56	19 42	
CAHORS.....	10 55	16 3	19 49	

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	14 25	17 15	
Vayrac	5 32	14 33	17 25	
Bétaille (arrêt)	5 37	14 38	17 28	
Puybrun	5 46	14 47	17 37	
Brétenoux-Biars	6 4	15 2	17 53	
Port-de-Gagnac	6 12	15 10	18 1	
Laval-de-Cère	6 25	15 20	18 11	
Lamativie	6 47	15 41	18 36	
Siran (arrêt)	7 4	15 58	18 53	
La Roquebrou	7 22	16 15	19 11	
AURILLAC. arrivée	8 5	16 58	19 57	

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	6 50	11 9	19 29
Sarlat.....	8 2	12 12	17 35
Cazoules.....	8 44	12 51	19 15
Souillac.....	7 36	10 55	13 37
Le Pigeon.....	7 51	11 20	13 52
Baladou. Arrêt.	7 56	11 27	13 57
Martel.....	8 6	11 56	14 5
St-Denis-p.-M.ar.	8 17	12 9	14 5

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	6	12 37	17 39
CAPDENAC. (a. d.)	10 26	17 52	21 48
FIGEAC (d.)	1 24	6 39	10 14
Le Pournel.....	1 58	6 50	10 25
Assier.....	7 14	11 23	14 32
Flaujac (halte).....	2 47	7 27	11 35
Gramat.....	3 19	7 53	11 59
Rocamadour.....	3 24	8 9	12 9
Montvalent.....	4 1 8 24	12 23	